

HANDI CAP EVASION, association loi 1901 à but non lucratif, est née dans les Hautes-Alpes en 1988.

Son objectif est de permettre à des personnes handicapées physiques et à des personnes valides de partager une activité de randonnée pédestre en pleine nature et en montagne.

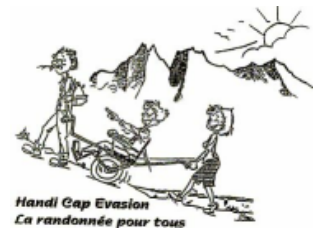
L'association est affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre.

Effectivement l'association s'inscrit bien dans le cadre de la randonnée sportive réunissant personnes valides et handicapées.

Son activité et son audience dépassent aujourd'hui les frontières de l'Hexagone (des adhérents organisent notamment des randonnées en Belgique).

ACTIVITES

Les randonnées en Joëlette



HANDI CAP EVASION propose des randonnées en montagne à des groupes de 14 à 20 personnes maximum, dont 4 personnes handicapées à mobilité réduite et 1 ou 2 personnes ayant un handicap type sensoriel.

Les personnes handicapées n'ayant pas la faculté de marcher utilisent la " Joëlette ", fauteuil spécial tout terrain, mono roue, comportant des brancards avant et arrière, une suspension et un frein. Adaptée à tous types de handicaps, même très lourds, on peut y adapter un corset sur le fauteuil. Certaines sont dotées d'un pédalier manuel, permettant à la personne transportée de participer activement au déplacement de son engin.

Grâce à des accompagnateurs bénévoles, la Joëlette peut se faufiler sur tous les sentiers, même les plus escarpés. L'association propose deux sortes d'activités :

- **Des sorties d'un à deux jours le week-end, par le biais des associations et antennes locales**, dans les massifs proches de leur lieu d'implantation. Géographiquement, les adhérents se répartissent ainsi : Plus de la moitié sont *en région RHONE-ALPES* (groupe local de Grenoble et de Lyon) et en région PACA (groupe local de Marseille et des Alpes de haute Provence). Il existe d'autres groupes locaux en Lorraine, Auvergne, Bretagne, Anjou, Picardie, Loire.
- **Des séjours d'une semaine ou plus, dans les principaux massifs montagneux français** (*Mercantour, Queyras, Ecrins, Vanoise, Vercors, Champsaur, Pyrénées, Massif central...*), mais aussi en *Bretagne*, en *Corse*, et à **l'étranger** (*Cappadoce et Haut-Atlas Marocain à plusieurs reprises, Sud Tunisien en 1996, Pérou en 1997, Abruzzes en Italie et Catalogne en 1998, Népal en 1999, Roumanie en 2003, Ile de la Gomera (Canaries) en 2004...*).



Ce sont des séjours proches de la nature, avec hébergement sous tente, en gîte ou en refuge (une nuit en bivouac est organisée si les conditions climatiques le permettent). Les randonnées, itinérantes ou en étoile autour d'un camp de base, sont l'occasion de découvrir la faune, la flore, les modes de vie et les spécialités des régions parcourues. Cet aspect découverte est encore plus marqué pour les séjours lointains au cours desquels Handi Cap Evasion noue des liens avec des associations de handicapés du pays visité.

Tous les séjours sont encadrés par un professionnel de la montagne diplômé d'Etat qui reconnaît le parcours et assure le bon déroulement des randonnées en toute sécurité.



Pour dépasser le regard que l'on porte parfois sur les autres ou sur soi-même.

Partager une activité intense avec tous ses instants de bonheur ou simplement les fleurs de montagne et les nuits à la belle étoile...

Particularités et intérêts de notre association

Bien que la Joëlette soit commercialisée et que son utilisation soit de plus en plus fréquente par divers organismes et particuliers, HCE reste la seule association à proposer de la randonnée sportive regroupant valides et handicapés pour des durées égales ou supérieures à une semaine, dans les mêmes conditions matérielles que les valides.

L'association est gérée par un Conseil d'Administration ouvert aux handicapés comme aux valides.

- *Echanges valides / handicapés*

Les personnes handicapées :

- accèdent à une activité impossible auparavant ;
- découvrent des régions et contrées même lointaines, inaccessibles normalement, en s'évadant d'un quotidien souvent difficile et ainsi réalisent leurs rêves ;
- s'intègrent dans un groupe constitué en majorité de personnes valides en partageant tous les instants de la vie d'un raid, du lever au coucher du soleil ;
- échangent avec les autres participants et nouent des relations d'amitiés ;
- se dépassent : certaines personnes handicapées, peuvent utiliser une *Joëlette* à pédalier et ainsi participer activement au déplacement de l'équipage ; les personnes non voyantes, guidées, font preuve non seulement d'une grande confiance dans leur guide qui les conduit à la voix, mais aussi d'un extraordinaire sens de l'équilibre et de la représentation mentale de l'espace ; des handicapés marchant mais souffrant néanmoins de difficultés motrices accomplissent le même parcours qu'une personne valide, mais avec beaucoup plus d'efforts...

Il faut noter que pour certaines personnes, rester plusieurs heures d'affilée sur la Joëlette, ou ne pas disposer des aménagements qu'elles utilisent habituellement dans leur vie quotidienne constitue un véritable exploit sportif !

Même si la personne handicapée a besoin d'aide, elle fait partie intégrante du groupe. Elle est ainsi valorisée et est mieux reconnue dans sa différence.

Les personnes valides :

- rencontrent des personnes handicapées, monde souvent méconnu, en participant au quotidien de leur vie ;
- partagent un moment privilégié : la randonnée, la nature, la montagne, les échanges, les efforts, les souvenirs...
- voyagent, avec un budget minime, en acceptant de donner un peu de temps, d'énergie et d'attention aux autres ;
- retrouvent les valeurs d'effort collectif, d'amitié, de sensibilité aux problèmes sont largement noyées dans notre monde moderne.

Les accompagnateurs montagne professionnels :

- outre les intérêts précités
- se forment à la pratique de la Joëlette ;
- se forment à l'encadrement de groupes valides / handicapés ;
- construisent des parcours adaptés à la Joëlette et acquièrent ainsi une véritable spécialisation qu'ils pourront mettre en valeur dans leur activité professionnelle.

- *Mixité sociale et inter-générationnelle*

Nous comptons près de 700 adhérents fin 2004.

Parmi les personnes handicapées, certaines ont une activité professionnelle mais, dans l'ensemble, elles vivent en foyer et ne peuvent travailler. Elles ont pour la plupart entre 25 et 55 ans.

Les accompagnateurs bénévoles sont obligatoirement des sportifs, amoureux de la montagne et/ou de la nature, et habitués à l'activité de randonnée. Ce sont principalement des étudiants, mais aussi des enseignants, des retraités, des chômeurs, des adultes actifs, qui trouvent un intérêt à consacrer une partie de leurs congés à cette activité.

De la variété des catégories sociales qui participent à l'activité de HANDI CAP EVASION, naît une grande richesse dans les relations humaines



Volume d'activité

Une semaine de randonnée regroupe entre 16 et 20 participants :

- 4 personnes handicapées en Joëlette ;
- éventuellement, 1 ou 2 handicapés pouvant marcher avec l'aide d'un accompagnateur (non-voyant, par exemple).
- 11 accompagnateurs actifs bénévoles ;
- 2 responsables rémunérés : intendant et accompagnateur montagne (actuellement, l'association travaille avec un groupe d'une dizaine d'accompagnateurs montagne) ;
- dans quelques cas, il est possible de participer comme simple accompagnant (ex : enfant d'une personne participant au séjour).
- 1 âne sans lequel les sacs seraient bien lourds à porter.

Tous les participants sont membres de l'association.

En 2004, HANDI CAP EVASION a ainsi organisé 19 séjours dont 1 à l'étranger : *L'Ile de la Gomera (Canaries)*. Cela représente plus de 600 journées de randonnée pour des personnes handicapées et plus de 300 participants.



Et pourquoi pas la Grande Traversée des Alpes en 2005 et 2006 ?

Du Chablais à la côte Niçoise, sur l'itinéraire du fameux GR5, 16 étapes sur 450 kms de sentiers et de chemin, 15 grands cols alpins, 45 000 mètres de dénivelé, 250 bénévoles et 70 personnes à mobilité réduite.



Le programme 2005, compte 18 séjours (dont les 8 premières étapes de la GTA. 2 se dérouleront à l'étranger : Ile de la Gomera et Haut Atlas Marocain.

En plus des séjours d'une semaine ou plus, il faut rajouter les nombreuses randonnées d'1 ou 2 jours organisées tout au long de l'année par les groupes locaux de *Grenoble, Lyon, Marseille, Clermont-Ferrand, Amiens, Bretagne, Saint Etienne, Metz et Manosque*. Le total de ces journées de randonnées pour des personnes handicapées dépasse le millier.

FONCTIONNEMENT

Fonctionnement financier



• Participation financière des adhérents aux séjours

Afin d'éviter une discrimination des destinations par l'argent, tous les séjours métropolitains sont basés sur le même tarif, quel que soit leur coût réel, évalué à 6 250 € par semaine pour un groupe d'environ 20 personnes. Chaque participant paie une participation, même modeste. Ainsi, là encore la particularité de notre association s'exprime : **Nous ne sommes ni une agence de voyage, ni une association humanitaire, mais bien une association de randonneurs.**

La contribution financière de chaque participant varie selon son autonomie et son rôle dans le séjour, selon le barème suivant, pour une semaine :

Personne handicapée utilisant la Joëlette : 500 €

Personne handicapée marchant : 250 €

Accompagnateur bénévole actif : 55 € par semaine

Simple accompagnant: 155 €.

Ces tarifs comprennent l'hébergement, les repas, l'encadrement, les déplacements en cours de séjour, la fourniture du matériel, à l'exclusion des voyages pour se rendre jusqu'au lieu de départ de la randonnée et en revenir. Pour les séjours lointains à l'étranger, les tarifs incluent le prix du billet d'avion.

Le coût total d'un séjour ne peut être supporté entièrement par les participants : les accompagnateurs bénévoles n'ont pas toujours de gros moyens et les personnes handicapées disposent de faibles ressources.

Il faut noter que le montant de la participation financière aux séjours ne couvre que la moitié du coût total de notre activité. L'autre moitié est constituée de dons, vente de produits de promotion, cotisations, subventions et mécénat.

- **Frais de structure réduits au minimum**

Certaines dépenses sont incontournables :

- Salaire des accompagnateurs montagne et des intendants
- achat et entretien des 2 camions (location d'un garage, carburant, assurances...)
- fabrication et entretien des joëlettes
- frais de fonctionnement administratif (fournitures de bureau, téléphone, timbres, frais de déplacement, réalisation de documents...)

L'organisation et la recherche de moyens matériels, financiers et humains reposent sur des bénévoles.

Aussi HANDI CAP EVASION recherche-t-elle des moyens externes - financiers et matériels - qui lui permettent de maintenir des tarifs raisonnables dans le respect de son objectif de solidarité.

Soutien logistique des séjours

Depuis plus de 10 ans, pour organiser ces séjours, Handi Cap Evasion a su s'entourer de professionnels de la montagne et développer ses compétences dans les domaines suivants :

- **Matériels :**

- HCE fabrique et entretient ses propres Joëlettes pour les randonnées en montagne (fiabilité et sécurité) ;
- met à disposition de chaque groupe : un véhicule utilitaire aménagé, un âne pour transporter les bagages, du matériel de camping adapté pour un groupe de 20 randonneurs. 2 groupes peuvent fonctionner simultanément.

- **Techniques :**

- compétence, organisation, formation à la conduite de la Joëlette, préparation des randonnées.

- **Humains :**

- engagement et formation d'accompagnateurs montagne professionnels, recherche d'accompagnateurs bénévoles.

- **Financiers :**

- collecte des adhésions, recherche de financements (dons, subventions, sponsors...).

Historique de Handi Cap Evasion

C'est au retour d'un périple mouvementé avec un fauteuil électrique sur un ancien chemin de fer minier que Joël CLAUDEL, accompagnateur montagne, a eu l'idée d'inventer pour son neveu Stéphane, myopathe, un appareil de transport ne comportant qu'une seule roue, pouvant se faufiler partout.

L'idée de la Joëlette était née... et bientôt, l'envie d'en faire profiter d'autres personnes handicapées...

- **Mai 1988 :**

Fondation de l'association HANDI CAP EVASION.

- **Décembre 1988 :**

Un premier séjour dans le Haut-Atlas Marocain est organisé, il sera suivi par beaucoup d'autres.

Des randonnées collectives de 6 jours se mettent en place dans les principaux massifs montagneux français.

En 1992, la première association locale voit le jour à Grenoble, Handi Cap Evasion 38.

- **1993 :**

A l'initiative de son inventeur - Joël Claudel - le prototype de la Joëlette est placé sous le contrôle de Handicap International qui développe le produit et permet sa commercialisation par l'intermédiaire de l'entreprise CDRD.

- **1996 :**

La création d'associations et d'antennes locales permet d'augmenter considérablement le volume d'activité qui passe de 6 séjours à plus de 15.

En avril 1996, la Joëlette est présentée comme une innovation au salon HANDICA à Lyon.

- **Et maintenant :**

L'organisation de randonnées d'une semaine qui avait débuté modestement se développe progressivement avec l'embauche de nouveaux accompagnateurs montagne qui viennent aider, puis relayer Joël Claudel. La Joëlette est maintenant utilisée par d'autres associations et par des familles ayant un enfant handicapé. Handi Cap Evasion contribue beaucoup à développer cette pratique de la « randonnée partagée » en formant de nombreuses personnes à l'utilisation de la Joëlette tout en développant ses activités propres dont l'intérêt et l'audience dépassent nos frontières.

Handi Cap Evasion

Chemin de la Creuzette - 69270 Fontaines sur Saône - Tél/Fax 04 78 22 71 02

Association Loi 1901 affiliée à la Fédération Française de Randonnée Pédestre

N° SIRET : 382 876 555 00022 - Agréé DDJS n° 69011156

http://www.hce.asso.fr mël : hce@free.fr